

# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°1  
Avril 2017

## Sommaire

- VALOREM, un pionnier de l'éolien ... p 1
- Comment fonctionne une éolienne ? ... p 1
- La zone d'étude ..... p 2
- Les 5 phases du projet ..... p 2
- Les études en cours ..... p 3-4
- La politique régionale des EnR ..... p 4

En lien étroit avec les élus, notre société VALOREM étudie la possibilité d'implanter des éoliennes à Boissezon. Cette première lettre d'information vous présente VALOREM et les grandes lignes de ce projet.

Mairie de Boissezon - Tél. 05 63 50 52 59

[commune.boissezon@wanadoo.fr](mailto:commune.boissezon@wanadoo.fr)

[www.boissezon.fr](http://www.boissezon.fr)



## VALOREM, un pionnier de l'éolien en France

Créée en 1994, la société VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources naturelles (vent, soleil, eau...). Nous intervenons du développement de projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance.

Depuis son agence de Carcassonne, VALOREM a notamment développé et mis en service les 11 éoliennes d'Arfons, au cœur du parc naturel régional du Haut-Languedoc. Actuellement, nous construisons le parc de Soulanes de Nore à Albi.



Eoliennes d'Arfons dans le Tarn © Héli 11

**VALOREM** Votre contact VALOREM  
Chargée de projets

Marie-Gabrielle MOLLANDIN  
Tél. : 04 68 10 39 45  
30, rue Georges Brassens  
11 000 Carcassonne cedex  
[marie-gabrielle.mollandin@valorem-energie.com](mailto:marie-gabrielle.mollandin@valorem-energie.com)  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

Une chargée de projet est dédiée au développement du projet éolien de Boissezon.

Elle s'appuie sur les expertises internes à VALOREM ainsi que sur des bureaux d'études extérieurs pour mener à bien les différentes études nécessaires à la définition du projet.

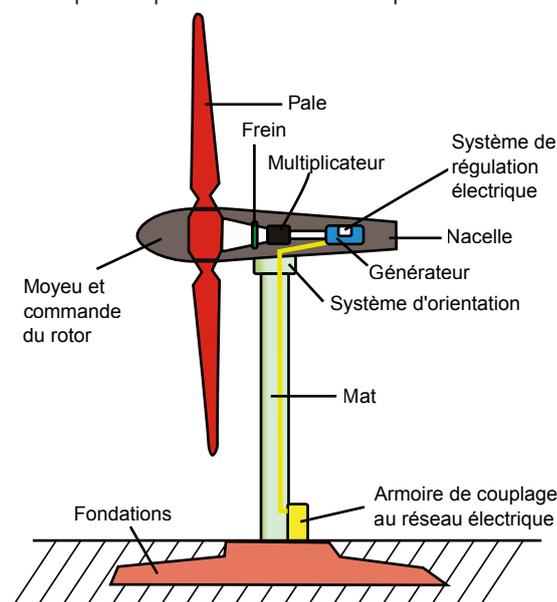
En lien avec les services de l'Etat, elle suit ensuite l'instruction des autorisations administratives requises pour construire le parc éolien.

## Comment fonctionne une éolienne ?

Tel un moulin d'autrefois, une éolienne utilise la force du vent pour la transformer en électricité.

Ses 3 pales s'activent avec des vents modérés, à partir de 14 km/h. La génératrice transforme l'énergie mécanique ainsi créée en électricité. Le transformateur, situé dans le mât, élève ensuite la tension du courant électrique pour l'injecter dans le réseau.

Orientée en permanence face au vent, une éolienne fonctionne 90 % du temps. A partir de 90 km/h, lors des tempêtes, elle s'arrête automatiquement pour des raisons de sécurité.



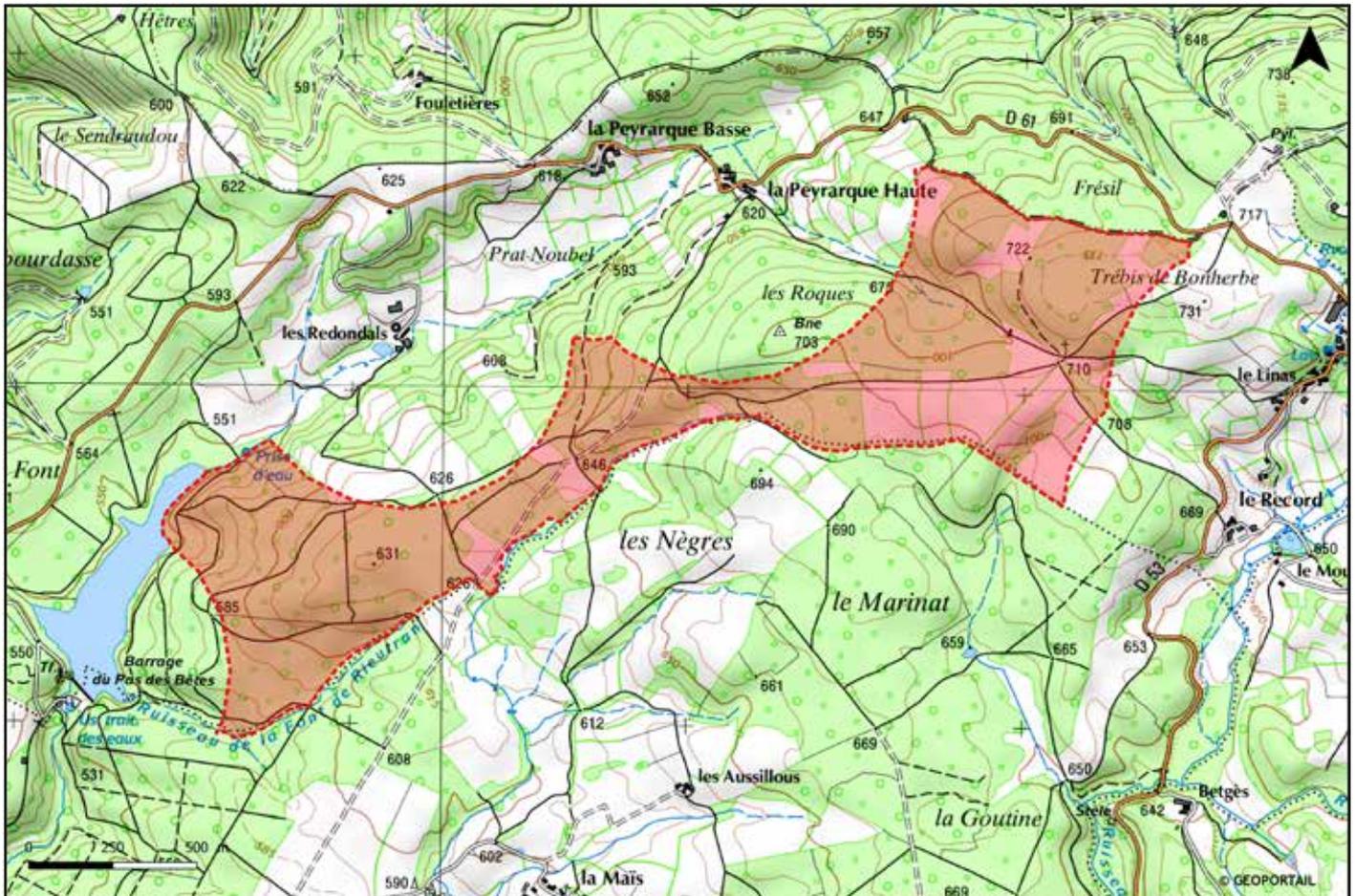
Par Mathieu.clabaut, via Wikimedia Commons

# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

## La zone d'étude

La zone d'implantation potentielle a été définie en fonction de critères propres à l'installation d'éoliennes :

- Un éloignement d'au moins 500 m. des habitations, comme la réglementation française l'impose,
- Une bonne exposition au vent dominant,
- Un raccordement au réseau électrique possible
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou la réglementation.

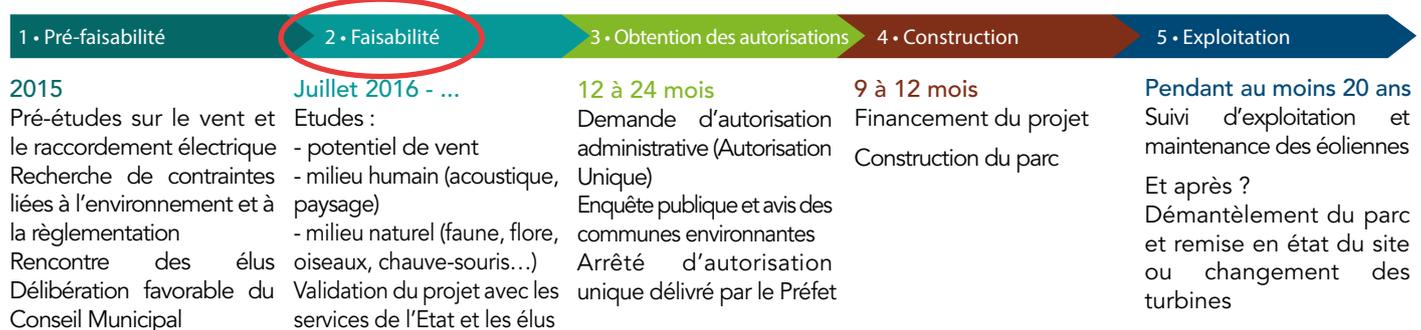


Zone d'Implantation Potentielle

## Les 5 phases du projet

Le développement d'un projet s'étale sur plusieurs années, depuis l'identification d'un site jusqu'à sa mise en service. Parce que l'évolution du territoire est l'affaire de tous, VALOREM demande l'accord du Conseil Municipal avant de lancer un projet puis informe les habitants aux étapes importantes.

**Le projet éolien de Boissezon est en cours de faisabilité**



# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

## Les études en cours : associer respect de votre territoire et production optimale d'électricité

En analysant précisément les spécificités de votre territoire, les études techniques et environnementales nous permettent de déterminer les caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions) tout en veillant à leur adéquation à votre territoire. Afin d'assurer leur objectivité, elles sont réalisées par des bureaux d'études ou experts indépendants.

### Le potentiel éolien

Le potentiel de vent est estimé à partir des données des stations Météo France environnantes et de celles d'un mât de mesure qui sera installé sur site fin avril. A partir de ces éléments, nous pourrions déterminer la vitesse moyenne et les directions du vent à hauteur de pales et donc estimer la production électrique du futur parc. Ces calculs nous guident pour choisir l'implantation des éoliennes et sélectionner les technologies les mieux adaptées au vent présent sur le site.



Mât de mesures

### L'étude sur le milieu humain

#### >> Le paysage

En se basant sur 4 périmètres d'étude, un expert paysagiste analyse les éléments structurant le paysage local :

- Les lignes de relief, l'hydrologie,
- Le patrimoine culturel et touristique (églises, châteaux...)
- Les voies de communication, les lieux de vie,
- les projets et parcs éoliens aux alentours, les lignes électriques, les châteaux d'eau...

Le paysagiste détermine ensuite les points de vue emblématiques et propose des scénarios d'implantation intégrant au mieux les éoliennes au paysage.

#### >> L'acoustique : une campagne de mesures prévue au printemps

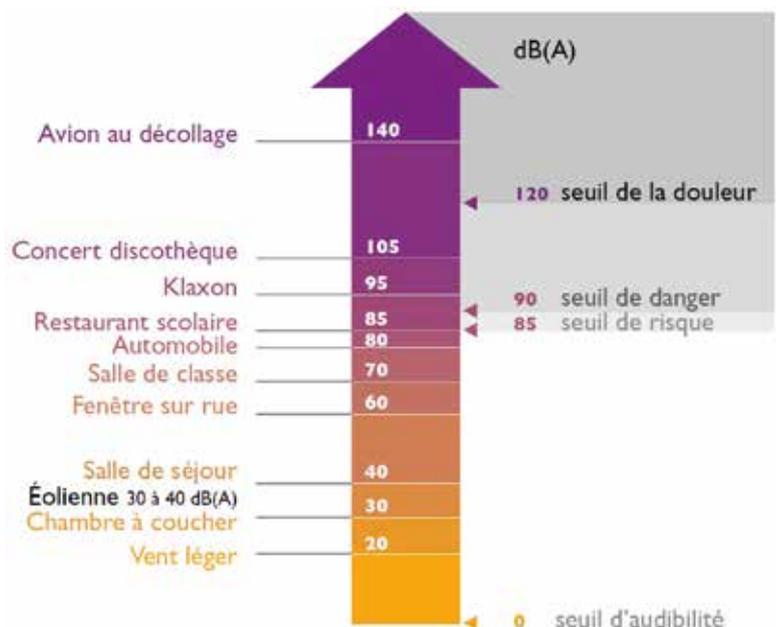
La loi française est extrêmement ferme et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit initial (avant l'implantation des turbines).

Après la mise en service du parc éolien, une campagne de mesures acoustiques permet de confirmer le respect de cette réglementation.

Il nous faut donc connaître avec précision le niveau de bruit ambiant existant actuellement. Avec l'accord des habitants, des sonomètres vont être installés au niveau des habitations proches de la zone d'étude en avril/mai prochain.



Sonomètre



Echelle de bruit (en dB) - Source ADEME

# Lettre d'information sur le projet de parc éolien Commune de Boissezon (81)

## L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique annuel, des spécialistes recensent les différentes espèces, enregistrent leur occupation du site et analysent les impacts potentiels du futur parc éolien. Cette étude est en cours. Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 thèmes :



Ornithologue en observation

### >> Les oiseaux

Durant une année, des ornithologues interviennent au lever du jour pour réaliser des observations. Selon la saison, la fréquence des visites varie d'une fois tous les mois à une fois tous les 15 jours.

### >> Les chauves-souris

Une fois le soleil couché, des chiroptérologues, équipés d'instruments de mesure spécifiques, écoutent les ultrasons des chauves-souris afin de les identifier. Ils se déplacent généralement en voiture et sont susceptibles de parcourir certains secteurs à pied, équipés de lampes torches.

### >> La flore et la petite faune

Pour finir, des botanistes et des spécialistes de la faune inventorient les plantes et les animaux terrestres (amphibiens, insectes, reptiles, etc.). Ils parcourent le secteur à pied durant la journée. L'opération est répétée durant le printemps et le début de l'été.



Détecteur d'infrason

## Positionner les éoliennes dans le respect du site

D'ici la fin de l'année, VALOREM pourra déterminer l'emplacement de chaque éolienne. En concertation avec les spécialistes ayant réalisé les études, nous comparerons plusieurs variantes d'implantation puis choisirons la plus adaptée aux enjeux du territoire, tout en assurant une production d'électricité optimale.

L'implantation finale respectera les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat. Nous vous informerons du choix d'implantation par le biais d'une nouvelle lettre d'information.

## Un projet en accord avec la politique régionale des EnR

Officiellement lancée en février 2017, la démarche «Région à Energie positive» de la région Occitanie vise à couvrir 100 % des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

Jusqu'en juin, 6 groupes de travail composés d'experts vont étudier des trajectoires et des scénarios pour détailler des objectifs par secteur et par filière. Ensuite, la Région impliquera les citoyens et les territoires dans un grand débat sur la transition énergétique. Début 2018, la Région adoptera sa stratégie et son plan d'actions.



### Pour en savoir plus

- France Energie Eolienne : [www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr)
- Blog d'information sur l'éolien : [nouvelles-enr.fr](http://nouvelles-enr.fr)
- Association Negawatt : [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)
- Décrypter l'énergie : [www.decrypterlenergie.org](http://www.decrypterlenergie.org)

Plus d'informations sur le site internet du projet :  
[www.parc-eolien-de-boissezon.fr](http://www.parc-eolien-de-boissezon.fr)

Lettre d'information N°1, Avril 2017  
Commune de Boissezon  
Directeur de la publication, impressions : VALOREM  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)